

COMMUNE DE CASTELLARE DI CASINCA
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
1^{er} AVIS

Par arrêté municipal N°AR_2020_URBA_01 en date du 18 Août 2020, Monsieur le Maire de CASTELLARE DI CASINCA a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier arrêté de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, Madame Josiane CASANOVA a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

Le présent avis est affiché :

- En mairie, Place Sainte Marguerite 20213 Castellare di Casinca
- Sur les panneaux d'affichage :
- Place sainte Marguerite,
 - Place san Bastianu
 - Ecole de Saint Pancrace

L'enquête publique se déroulera à la mairie de CASTELLARE DI CASINCA, du **Lundi 07 septembre 2020 au Mercredi 07 octobre 2020 inclus**.

Madame le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie les :

- Lundi 07 Septembre 2020 de 8 heures 30 à 12 heures 30 ;
- Lundi 21 Septembre 2020 de 8 heures 30 à 12 heures 30
- Mercredi 07 Octobre 2020 de 8 heures 30 à 12 heures 30

Pendant toute la durée de l'enquête, le projet de PLU arrêté dans sa version papier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de CASTELLARE DI CASINCA, aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit :

- Du Lundi au Jeudi de 8 heures 30 à 12 heures 30
- Le Vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 00

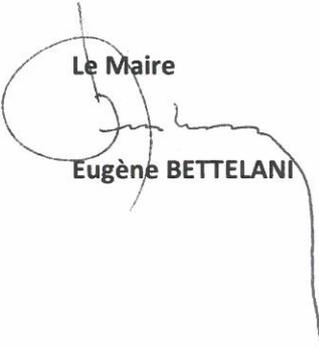
La version numérique du dossier est accessible sur le site internet de la mairie : www.castellare-di-casinca.fr. Pour les consulter, un poste informatique sera mis à disposition gratuitement à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations sur le projet de révision générale du Plu pourront être consignées :

1. sur le registre d'enquête déposé à la mairie,
2. par écrit à Madame le commissaire enquêteur MAIRIE de CASTELLARE DI CASINCA Place Sainte Marguerite 20213 Castellare di Casinca,
3. sur le registre dématérialisé, consultable à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/2084>,
4. par courriel à : enquete-publique-2084@registre-dematerialise.fr,

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de Madame le Commissaire enquêteur pourront être consultées à la mairie ou sur le site www.castellare-di-casinca.fr, pendant un an.



Le Maire

Eugène BETTELANI